



www.gesfor.org

Utilisation du masque auto sauveteur et du détecteur ^{UMA}

L'employeur est tenu par la loi de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés (*article L. 4121-1 du code du travail*).

Présentiel - Sychrone

Un salarié conscient des risques et des moyens de prévention mis à sa disposition par son employeur est un facteur de réduction des accidents du travail.

Objectifs

Maîtriser l'utilisation, la vérification et l'entretien du masque auto sauveteur et du détecteur afin de se protéger efficacement les voies respiratoires

Les + métier

TAUX DE REUSSITE : 100%



Public Visé

Toutes les personnes intervenant en espaces confinés



Pré Requis

Néant

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Savoir utiliser le masque auto sauveteur
Savoir utiliser le détecteur
Savoir vérifier son masque
Se protéger les voies respiratoires

Parcours pédagogique

THEORIE :

- Présentation du groupe et du formateur
- Les masques auto sauveteurs
- Le détecteur
- Entretien et contrôle du matériel présenté
- Mise en place du masque auto sauveteur par le formateur

PRATIQUE :

- Utilisation du masque auto sauveteur d'entraînement à raison de deux percussions par stagiaire
- Les percussions ont lieu individuellement et un débriefing est réalisé après chaque percussion
- La deuxième percussion a lieu en « aveugle »
- L'utilisation du détecteur

Méthodes pédagogiques

Formation accompagnée d'une méthode pédagogique active et participative pour s'assurer au mieux de l'acquisition des connaissances. La formation est essentiellement pratique et permettra à chaque stagiaire de se remémorer la mise en place du masque auto sauveteur.

- Module Powerpoint
- Revue de presses accessible via un DRIVE à disposition
- Masques auto-sauveteurs d'entraînement
- Détecteur
- Mémo
- QCM

Qualification Intervenant-e-s

1 formateur spécialisé



www.gesfor.org

Méthodes et modalités d'évaluation

QCM & Percussion du masque auto sauveteur

Modalités d'accessibilité handicap

Etablissement de 5ème catégorie répondant à la politique 'Accessibilité Handicap' + Adaptation des moyens aux personnes en situation de handicap



Durée

3.50 Heures **0.5** Jour

Effectif

De 4 à 8 Personnes



Contactez-nous !

Sophie RENAUD
Responsable pédagogique

Tél. : 0344650800
Mail : contact@gesfor.fr